

## LA VOIX DU CANAL, lettre d'information du Comité des Canaux Bretons – Janv. 2009



Le président  
et les membres du Conseil d'administration  
du Comité des Canaux Bretons  
et Voies Navigables de l'Ouest  
vous présentent pour l'année 2009  
leurs meilleurs vœux.

### La Parole est à ...

#### Edito de la nouvelle année ...

2009 ! L'année de tous les enjeux pour notre patrimoine fluvial. La Région est désormais propriétaire et gestionnaire des voies d'eau. Notre Comité, associé à l'association des communes d'une rive à l'autre dans la future convention triennale, s'engagera à développer le TOURISME FLUVIAL de l'eau et du bord de l'eau. Dans cette dynamique de la compétitivité, notre mission, fixée par cette feuille de route des fiches actions 12&13, s'inscrit dans les objectifs de « création de pôles touristiques en Bretagne intérieure » et de ceux du « schéma de développement et de valorisation touristiques des voies d'eau ».

Vaste programme dans l'espace et dans le temps !

Si pour la liaison Manche-Océan, de Saint-Malo à Arzal, l'avenir semble assuré à condition que volonté et conviction politiques régionales s'affirment à travers le schéma régional du tourisme, pour le canal de Nantes à Brest de lourdes hypothèques pèsent sur son avenir, particulièrement entre Guerlédan et Pontivy. Là, les tenants du débarrage de cette section du canal pour l'établissement d'une pseudo masse d'eau naturelle veulent mettre en œuvre leur funeste projet malgré le classement du canal en MEFM par le Comité de bassin Loire Bretagne le 27 novembre 2007 à Orléans.

Le Comité ne comprend pas cette démarche qui n'apportera rien de plus à la qualité des eaux du Blavet, toutes les études le démontrent, puisqu'elles sont classées de bonnes voire très bonnes qualités à part le paramètre nitrates qui lui dépend des actions à mener sur le bassin versant. Le seul objectif des tenants de cette expérimentation est d'en finir avec le canal par une amputation définitive de notre patrimoine historique, paysager et touristique entre Guerlédan et Pontivy. Elle sera lourde de conséquences pour l'avenir d'un canal qui ne serait plus de Nantes à Brest.

Accepter la mise en œuvre d'une telle expérimentation aussi destructrice qu'inutile serait de la démission politique car le legs, par les générations passées, d'un tel patrimoine nous impose de le transmettre aux générations futures au nom de son appartenance à l'histoire de la Bretagne et à la mémoire collective. Nous n'avons pas le droit ni d'accepter, ni d'être associés à une telle rupture !

Le Conseil régional, en faisant le choix d'appropriation et de gestion des voies d'eau, se porte le garant d'une culture sans cesse affirmée de l'unité historique bretonne et quel meilleur symbole que le canal de Nantes à Brest, cette artère qui irrigue le cœur de l'Armorique le faisant palpiter au fil de ses mille biefs et déversoirs...



Résolument tournés vers l'avenir, sur la base d'études faites par le Conseil régional en 1998, le Comité des canaux en partenariat avec la Fondation du Patrimoine est déjà à une phase très avancée d'une démarche auprès d'un mécénat et d'éligibilité au programme Interreg III de fonds européens pour le financement d'un plan incliné, rive droite du Blavet, afin de permettre le franchissement du barrage de Guerlédan.

A l'heure d'une récession économique mondialisée, ce financement ne pèsera pas sur les budgets des collectivités et permettra de lancer de grands travaux bénéfiques à nos entreprises de travaux publics. Ainsi, la réhabilitation du canal de Nantes à Brest procédera de l'aménagement et de l'attractivité du territoire et du développement d'un des piliers de l'économie bretonne, le tourisme. Cette réalisation avec la remise en navigation de la section Pontivy-Guerlédan permettra, à partir de Pontivy, d'offrir près de 60 kilomètres supplémentaires de navigation aux plaisanciers de Lorient, Saint-Malo, Nantes, Redon... dans un premier temps jusqu'à Coat Natous et profitera, en les développant, pleinement aux activités nautique du lac de Guerlédan si magnifiquement aménagé...

En Bretagne intérieure, comme le dit la devise « il n'y a pas de pays sans avenir, mais que des pays sans projets »...Avec et autour du canal de Nantes à Brest ce sont les projets qui construisent l'avenir...

Alors pour notre canal....

« **Bavardage est écume sur l'eau, action est goutte d'or.** » (proverbe tibétain)

**Bloavez mad 2009!**

## **FNASSEM Bretagne**

Le 3 octobre dernier a eu lieu l'Assemblée générale de la FNASSEM (\*) Bretagne. L'occasion de présenter le bilan de l'édition 2008 de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins en Bretagne (JPPMB), journée organisée au niveau national et qui est, rappelons-le, coordonnée en Bretagne par un comité de pilotage régional. Bilan qui s'est avéré positif tant sur le point quantitatif que qualitatif. En effet, le public qui a répondu présent se voyait proposer plus d'une centaine d'animations les 14 et 15 juin derniers. En espérant que cela soit de bonne augure pour la 12ème édition!

Avant d'aborder 2009, la FNASSEM Bretagne a constitué son nouveau bureau dont voici la composition :

Présidente : Françoise FLAGEUL

Vice-président : Daniel BOUET

Secrétaire : Eric DROUART

Trésorier : Lionel LE BOT

et le Conseil d'administration comprend 12 membres : Eric ARRIBARD, Kader BENFERHAT, Françoise FLAGEUL, Daniel BOUET, Eric DROUART, Stéphane EGAIN, Claude DUVAL, Jean-François LE BESQUE, Lionel LE BOT, Alain LE BOULZEC, Isabelle MOUTEL, Daniel VIDÉLOUP représentant respectivement les structures suivantes l'Association pour la Promotion du Patrimoine d'Antrain et son Canton, le Comité des Canaux Bretons (2 personnes), l'Union pour une Charte Qualité du Patrimoine Architectural en Bretagne, l'Association de Sauvegarde des Moulins de Bretagne (2 personnes), les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, la Fondation du Patrimoine Bretagne, Etudes & Chantiers Bretagne Pays-de-la-Loire, la CAPEB Bretagne, le CAUE 56 et Tiez Breiz.

## **JPPMB 2009, une douzième édition « très haut perchée » !...**

Le thème de cette nouvelle journée qui aura lieu uniquement le dimanche 14 juin est « Toits, tours, clochers...Patrimoine en hauteur ».

Prenez note et à bientôt pour de plus d'informations.

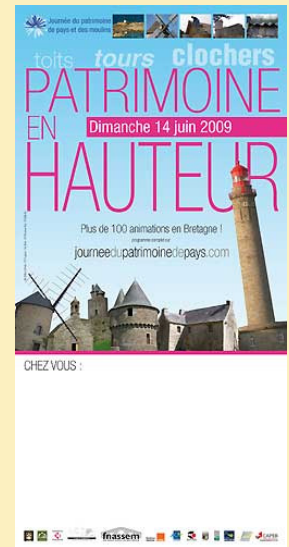
Contact :

### **FNASSEM Bretagne**

3, rue Jean Lemaistre 35000 Rennes

02 99 54 60 05 - [bretagne@associations-patrimoine.org](mailto:bretagne@associations-patrimoine.org)

(\*) Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux



## **3<sup>ème</sup> édition de la manifestation " A DIMANCHE AU CANAL "**

Comme chaque année depuis 2007, le pique-nique géant le long des canaux de Bretagne aura lieu le dimanche avant le 15 août.

Cette manifestation est le fruit d'un partenariat construit entre le Comité Régional du Tourisme de Bretagne, Couleurs de Bretagne, le réseau Stations Nouvelle Vague, l'Association des communes d'une rive à l'autre et le Comité des canaux bretons.

Nous avons déjà lancé les sollicitations auprès des communes adhérentes au réseau Canaux de Bretagne (\*). Le principe reste le même, à savoir : mettre à disposition du public des tables et des bancs sur un site au bord de la voie d'eau, offrir un apéritif aux participants, et éventuellement mais sans obligation proposer des animations.

**Alors retenez bien la date du dimanche 9 août 2009 !**

(\*) communes labellisées et/ou adhérentes au Comité des canaux bretons

## En Morbihan

### Pays de Malestroit : Insolite...

Saint-Congard, les 27 et 28 juin 2009, Fête des OFNIs

Construisez votre **Objet Flottant Non Identifié** et participez à la compétition qui aura lieu le dimanche 28 juin sur le Canal de Nantes à Brest!!

#### UN « BRICOTRUC QUI FLOTTE »

Les Objets Flottants Non-Identifiés, ou O.F.N.I., sont des embarcations de fabrication artisanale dont le but est tout sauf de ressembler à un navire "classique".

Composé en majorité de matériaux de récupération, un O.F.N.I. arbore souvent de nombreuses décorations inutiles, donc nécessaires. Même si, comme leur nom l'indique, les O.F.N.I. sont censés flotter, les ingénieurs en herbe n'ont pas tous la même conception de la flottabilité. En effet, il ne suffit pas aux OFNI de flotter, encore faut-il qu'ils flottent à l'endroit, afin de pouvoir avancer ! Le règlement est simple : construire un engin flottant et lui faire virer une bouée à 300 mètres du départ avec tous ses équipiers à bord.

Le bateau le plus amusant et le mieux décoré remportera le trophée ... et son équipage gagnera de plus un capital sympathie. Nous souhaitons que chacun puisse s'amuser lors de cette journée.

Vous voulez participer ?

Contactez-nous en laissant un message à la boulangerie de St Congard par téléphone au 02 97 43 50 36 ou par Internet : [lecanalfaitdesvagues@orange.fr](mailto:lecanalfaitdesvagues@orange.fr).

Nous n'avons qu'un vœu : que ces Régates soient une fête pour tous !

Laissez libre cours à votre imagination pour décorer vos embarcations de fortune. Vous pouvez vous regrouper par quartier, association ou groupe d'amis, et n'hésitez pas à en parler autour de vous. Il n'y a pas de thème imposé, un seul mot d'ordre la bonne humeur !



### PAT de l'Oust à Brocéliande / Maison du Tourisme du Pays de Redon : gestion environnementale et tourisme...

Le principe de développement durable est de plus en plus intégré dans les plans de développement touristiques régionaux et départementaux. Les clientèles touristiques deviennent très attentives aux initiatives en faveur de l'environnement. Pour les professionnels, ces démarches permettent également de se distinguer de la concurrence, mais aussi de réaliser certaines économies.

D'autre part, au niveau national, des réseaux s'organisent autour de nouveaux labels prenant en compte comme critère principaux l'éco-construction, mais surtout l'éco-gestion. Ainsi, des labels comme la Clef Verte, Eco-label Européen, Chouette Nature, Ethic Etape permettent d'avoir une meilleure lisibilité des professionnels engagés dans cette démarche, qu'ils soient hébergeurs ou équipements touristiques.

Face à ces évolutions, la Maison du Tourisme du Pays de Redon et le Pays Touristique de l'Oust à Brocéliande se sont associés pour proposer 3 jours de sensibilisation sur les thèmes de la gestion écologique, de l'éco-rénovation et de l'éco-construction dans le domaine du tourisme.

#### Avec les objectifs suivants :

- . Informer et sensibiliser les professionnels à l'éco-habitat et à l'éco-gestion,
- . Faire connaître les différents labels du tourisme durable,
- . Créer une dynamique de territoire en faveur du développement durable afin de structurer une offre respectueuse de l'environnement,
- . Faire de la Maison du Tourisme du Pays de Redon et du Pays de l'Oust à Brocéliande des relais sur le tourisme durable.

**Trois journées d'information et de sensibilisation** ont donc été programmées :

- . Les éco labels et les gestes écologiques, le 18 novembre 2008 à l'hôtel Le Roi Arthur.
- . L'éco-rénovation et l'éco-construction, le mardi 02 décembre 2008 à l'Hot'Berge à La Chapelle de Brain (chambres d'hôtes primé au challenge tourisme durable en 2007).
- . La gestion écologique de l'eau et les systèmes solaires thermiques, le jeudi 04 décembre 2008 au gîte de séjour Les Néfliers à Mauron, labellisé « Rando Plume » et primé en 2005 au challenge tourisme durable.

Suivies d'une **journée d'éductour** dans la Vienne le mardi 13 janvier 2009. ce voyage d'étude aura pour objectif d'offrir une complémentarité avec les journées de formation en proposant une découverte d'équipements touristiques « responsables » et engagés dans les différents labels existants.

Contacts :

Guillaume GARO

Chargé de mission sports de nature et tourisme durable  
Pays d'accueil touristique de l'Oust à Brocéliande  
02.97.73.33.33

Anne NERBUSSON

Directrice de la Maison du tourisme du Pays de Redon  
02.99.72.72.11

## Les Rendez-vous NOMADES de *L'art dans les chapelles...*

L'art dans les chapelles organise chaque mois un événement qui donne à connaître le patrimoine, la création du XXe siècle et les prémises de celle du XXIe siècle...

Des rendez-vous uniques pour tous et à tous les âges. L'art dans les chapelles vous propose de découvrir les **Rendez-Vous NOMADES** un programme de rencontres, débats, visites, expositions, ateliers de pratique artistique, avec des artistes, des commissaires d'expositions, des conservateurs, des historiens (etc.) et les médiateurs de l'association.

*L'art dans les chapelles* vous propose de découvrir, en avant première, le programme des **Rendez-Vous NOMADES** :

le **03 janvier 2009**, Atelier lithomobile, atelier de lithographie (ouvert à tous, à partir de 6 ans), Palais des Congrès, Pontivy, de 10h à 12h30, nombre de places limité à 8 personnes, tarif : 13 € ;

le **31 janvier 2009**, Gravures et Estampes des XXe et XXIe siècles, dans les collections du musée des Beaux-Arts de Vannes, par Marie-Francoise Le Saux, conservateur et Marie-Annie Avril, médiatrice, Musée des Beaux-Arts, Vannes, de 10h à 12h, nombre de places limité à 15 personnes, tarif : 7 € – attention, accessibilité réduite jour de marché ;

le **28 février 2009**, Atelier Lithomobile, atelier de lithographie (ouvert à tous, à partir de 6 ans), Médiathèque, Pluméliau, de 10h à 12h30, nombre de places limité à 8 personnes, tarif : 13 € ;

**mars 2009**, La dalle de verre : quelle modernité ? , une approche du vitrail contemporain par Michel Caron, visite de trois édifices religieux : à Lorient, au Bono et à Locminé\* ;

le **26 avril 2009**, Le canal de Nantes à Brest, promenade-conférence par Kader Benferhat, président du Comité des canaux bretons, de 15 h à 17 h ;

le **10 mai 2009**, Atelier lithographique d'art postal, création et patrimoine, 12e Salon de la Carte Postale, Cartopole, Baud, de 9h à 18h30

et d'autres Rendez-Vous NOMADES à venir...

Dates, heures et tarifs précisés ultérieurement  
Informations et réservations au 02 97 27 97 31

Contact : Sterenn Delavallade, Médiatrice  
L'art dans les chapelles  
arts-plastiques@artchapelles.com

### **A la découverte de la vieille ville de Pontivy : un livret-jeu permettant aux enfants de découvrir la vieille ville en s'amusant**

La dernière publication du service patrimoine de Pontivy vient de sortir ! Il s'agit d'un petit livret-jeu permettant au jeune public (à partir de 8 ans) de découvrir le patrimoine de la vieille ville de Pontivy en s'amusant.v

#### **La genèse du projet**

Le 28 juin dernier était inauguré le deuxième circuit d'interprétation du patrimoine de Pontivy. Constitué de seize panneaux mettant en valeur les sites et bâtiments les plus représentatifs de la ville ancienne, ce circuit s'accompagnait déjà d'un petit livret d'accompagnement à la visite permettant à chacun de suivre le parcours plus facilement et d'enrichir ses connaissances sur l'histoire et le patrimoine pontivyens du Moyen Âge à la fin du XVIIIe siècle. Réalisé en six langues (français, breton, anglais, allemand, italien, espagnol), ce petit livret est destiné à un public adulte.

Afin de sensibiliser un public toujours plus large au patrimoine pontivyen, la Ville a souhaité s'adresser directement au jeune public en concevant à son attention un petit livret-jeu. Cette dernière publication s'inscrit dans la démarche de valorisation du patrimoine engagée par la Ville de Pontivy depuis plusieurs années. Elle traduit aussi une volonté affirmée de sensibiliser les enfants, citoyens de demain qui auront en charge la protection de notre patrimoine.

Grâce à ces deux livrets, parents et enfants peuvent désormais partager une promenade riche d'histoire, de nature et de patrimoine : chacun y trouvera des clés de lecture adaptées.

#### **Les caractéristiques du livret-jeu**

Conçu comme le pendant du livret pour adultes, ce livret-jeu en reprend le même format – qui se glisse facilement dans une poche - et le même fil conducteur, le blason des seigneurs de Rohan.

Ce dernier est néanmoins cette fois transformé en petit personnage qui accompagne l'enfant au fil du parcours en lui fournissant clés et indices lui permettant de relever seize défis successifs, correspondant aux seize stations du circuit d'interprétation. Seuls un crayon et des yeux grands ouverts sont nécessaires pour partir à la (re)découverte des trésors du patrimoine ancien de la ville !

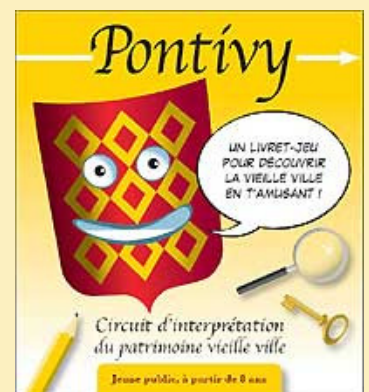
#### **Pratique**

Livret-jeu destiné aux enfants à partir de 8 ans.

Livrets (pour adultes et enfants) disponibles gratuitement à l'office de tourisme de Pontivy-Communauté et téléchargeables sur le site internet de la ville (<http://ville.pontivy.fr/index.php?id=78>)

Début du circuit : 13 rue des Trois Frères Le Forestier (petit coin de verdure près du Palais des Congrès)

Fin du circuit : château des Rohan.



Contact : Anne BOCQUET, médiatrice du patrimoine  
Hôtel de Ville – 8 rue François Mitterrand – 56300 PONTIVY  
Tél : 02 97 25 00 33 – Fax : 02 97 27 87 09 - [anne.bocquet@ville-pontivy.fr](mailto:anne.bocquet@ville-pontivy.fr)

## Billet d'humeur...

Monsieur LE BOUDEC a adressé au Comité des canaux bretons ce courriel que nous avons souhaité soumettre à votre lecture.

« Bonjour j'habite au bord du canal entre poulhibet et quénécan nous avons une activité chambre d'hotes depuis+ de 20 ans j'ai toujours ce sentiment étrange d'être à proximité d'un patrimoine exceptionnel reconnu par les randonneurs qui s'arrete chez nous et la honte de voir l'état de délabrement de cette portion du canal qui va de pontivy au pied du barrage à part la réhabilitation de l'écluse de boloré : la liste est longue : biefs quasiment vides à la belle saison, herbes envahissantes, écluses et leur maison en ruine , entretien limite : de poulhibet à guerlédan gravillons crève-pneus, marche rendu difficile par ces meme graviers on a vraiment le sentiment d'être les oubliés du canal :est-ce le fait de son statut bizarre : une partie 56 et une partie 22 gérée par le morbihan ?devant chez moi j'ai monté un point info et quelques bancs pour aider modestement les touristes bon an mal an je distribue 800 à 1000 dépliant de la région, l'eau fraiche, les moyens les+ faciles pour contourner le lac etc... je joint quelques vues a+ »



## En Ile-et-Vilaine Avis à la batellerie...

### Ecluse du barrage de la Rance : Interruption de la navigation pour 3 mois de travaux

Du 2 janvier au 3 avril 2009, l'écluse de la Rance sera fermée à la circulation maritime. Durant toute cette période, EDF et le Conseil Général d'Ile-et-Vilaine vont réaliser des travaux de rénovation de l'écluse et des ponts routiers. L'interruption de la circulation maritime a été autorisée par arrêté préfectoral de décembre 2008. Il n'y aura pas d'interruption de la circulation routière pendant cette période mais il y aura quelques passages alternés d'un pont à l'autre lors des phases de remplacement des barrières et des essais des ponts.

EDF investit plus de 2 millions d'euros afin de réaliser les travaux suivants :

- remplacement des circuits hydrauliques de la commande de l'écluse,
- remplacement des joints d'étanchéité,
- petites réparations de génie civil,
- peinture anti-corrosion des parties métalliques ainsi que des portes,
- entretien mécanique des portes et des vannes.

Le Conseil Général d'Ile-et-Vilaine investit, quant à lui, 500 000 euros pour le remplacement des circuits hydrauliques et de la commande des ponts routiers et des barrières de protection.

Chaque année, une moyenne de 18 000 bateaux franchissent l'écluse de la Rance avec en août, une pointe de près de 4 800 bateaux.

*L'écluse est située en partie ouest de l'usine marémotrice de la Rance.*

L'installation écluse - ponts routiers a été mise en service en 1963. La maintenance des ponts routiers et leur équipement hydraulique est effectuée par le Conseil Général d'Ile-et-Vilaine, propriétaire de la route. Celle de l'écluse est assurée par EDF. Les derniers travaux importants de maintenance ont été entrepris en 1988 et 1989 pour une durée de deux fois trois mois. Une surveillance et une maintenance constante sont réalisées par les agents d'exploitation de l'usine de la Rance.

*L'usine marémotrice de la Rance est constituée d'une écluse, de 24 groupes « bulbe » d'une puissance de 10 000 kW chacun, d'une digue en enrochement et d'un barrage mobile de 6 vannes. Sa production permet l'alimentation d'une ville de 223 000 habitants. L'ensemble de l'ouvrage sert de support à la route départementale 168 reliant Saint-Malo à Dinard.*

## En Loire-Atlantique

### « La Marne », péniche historique en restauration...

Dans le cadre de la prise de propriété des voies navigables par le Conseil général de Loire-Atlantique, ce dernier est aussi devenu propriétaire de la péniche automotrice "La Marne" construite en 1950 et destinée à naviguer sur les voies d'eau du Département de Loire-Atlantique, pour le transport de bois et de sable. En 1978, après le déclin du transport fluvial, le marinier a rejoint avec son chaland, le Service de Navigation de Nantes pour effectuer le dragage du canal de Nantes à Brest, dans sa partie Loire-Atlantique.

Cette unité, amarrée à proximité de l'écluse Saint-Félix n'étant plus utilisée par les services, depuis une quinzaine d'années, et son état se dégradant, de jour en jour, le Conseil général a souhaité faire réhabiliter ce bateau patrimonial par l'association d'insertion par le travail ATAO, en insérant cette opération dans une démarche de préservation et de restauration de bateaux historiques.



A l'issue de cette restauration qui doit se dérouler sur 2009, l'exploitation de cette péniche devrait être confiée au Centre Culturel Maritime Nantais, à des fins de communication et de valorisation des voies navigables de Loire-Atlantique.